Unies pour le développement (PNUD), le plus important programme mondial et multilatéral d'aide technique et l'organe central de coordination de l'ONU pour les activités de développement, a été établi en 1965. Deux ans plus tard, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) était créée afin de promouvoir l'industrialisation des pays en développement.

En 1970, l'Assemblée générale a adopté la *Stratégie internationale de développement*, qui invitait les pays en développement et les pays développés à agir de façon concertée et qui fixait des objectifs précis à atteindre dans tous les secteurs de l'activité économique. Seuls quelques pays nantis ont atteint l'objectif alors établi en matière de transferts de fonds. En effet, les pays développés devaient s'efforcer de transférer aux pays en développement des ressources financières correspondant à au moins un pour cent de leur produit national brut (PNB). Au milieu des années 70, ces pays industrialisés devaient avoir transféré au moins 0,7 p. 100 de leur PNB sous forme d'aide publique au développement (APD) — soit des prêts à long terme à faible taux d'intérêt — aux pays en développement.

Dans les années 70, le système monétaire international s'est effondré, en partie à cause de la crise du pétrole, ce qui a entraîné une hausse du prix d'autres produits, des pénuries de produits, des déséquilibres commerciaux et un accroissement de l'endettement. Le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77 (organe central de négociation des pays en développement) ont proposé des réformes en profondeur, et en 1974, l'Assemblée générale a convenu que l'ordre économique existant était inconciliable avec les objectifs d'équité internationale établis dans le cadre des relations politiques et économiques internationales. L'Assemblée a adopté la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Ce nouvel ordre économique international devait corriger les inégalités et éliminer, en fin de compte, l'écart entre les pays développés et les pays en développement. La septième séance spéciale de l'Assemblée générale, tenue en septembre 1975, a surtout porté sur les questions de développement et de coopération internationale, et on y a défini un cadre de travail de l'ONU dans plusieurs domaines économiques. Cependant, en décembre de la même année, le taux de croissance économique des pays en développement commençait à s'éloigner des objectifs. Depuis 1975, en grande partie à cause de la récession économique internationale et de l'incapacité de la plupart des pays développés d'atteindre même la moitié de l'objectif de 0,7 p. 100, et malgré les nombreuses résolutions de l'ONU exhortant les pays développés à améliorer leur performance en cette matière, l'APD est demeurée au même niveau.

En 1976, la CNUCED a créé une Commission de la coopération économique entre pays en développement pour l'aider à favoriser l'entraide parmi ces pays. En 1979, la CNUCED a lancé un nouveau Programme d'action pour les pays les moins développés, et c'est en 1981 que s'est tenue la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés au cours de laquelle les participants ont adopté ce programme et ont demandé à tous les États de le mettre en oeuvre dans le cadre de la nouvelle Stratégie internationale de développement élaborée en vue de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement.

Les propositions visant à instaurer un nouvel ordre économique international ont été incorporées à la Stratégie internationale de développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement qui avait été adoptée par l'Assemblée générale en 1980. Cette stratégie exigeait des changements à l'économie mondiale afin d'obtenir une répartition plus équitable de la richesse mondiale. Le nombre de projets de développement a augmenté au cours de cette décennie : en 1983, le PNUD participait à 5 000 projets de ce genre de concert avec les gouvernements de quelque 170 pays en développement.